



Extrait du registre des délibérations  
du Conseil de la Communauté de  
Communes Touraine Vallée de l'Indre

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU JEUDI 31 MARS 2022**

\*\*\*\*\*

**N°D2022\_059**

**OBJET : BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE » - AFFECTATION DES RESULTATS 2021**

Date de convocation : le 25 mars 2022  
Nombre de conseillers en exercice : 55  
Nombre de conseillers présents : 42  
Nombre de conseillers représentés : 8  
Nombre de conseillers votants : 50

Le trente-et-un mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à Sorigny, sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON.

**Conseillers communautaires présents :**

Monsieur Eric LOIZON Président, Mesdames Valérie ANDRÉ, Monique ARCHAMBAULT, Dominique BEAUCHAMP, Marie-Annette BERGEOT, Delphine BERRING, Agnès BUREAU, Isabelle DELACÔTE, Michelle DUVAULT, Anne-Sophie FERNANDES, Sylvia GAURIER, Séverine HEFTI-BOYER, Marlène LABRUNIE, Josiane LE BRONEC, Stéphanie LEFIEF, Sandrine PERROUD, Katia PREVOST, Sophie SEIGNEURIN, Sylvie TESSIER, Béatrice TILLIER, Messieurs Joël BADILLER, Fabien BARREAU, Jérôme BIROCHEAU, Jean-Luc CADIOU, Franck CHARTIER, Olivier COLAS-BARA, Romain DEGUFFROY, Eric DELHOMMAIS, Frédéric DUPEY, Patrice GARNIER, Jean-Christophe GASSOT, Jean-Jacques GAZAVE, Frédéric GRILLET, Laurent GUENAU, Alain JAOUEN, Philippe MASSARD, Patrick MICHAUD, Jean-Michel PAGÉ, Laurent RICHARD, James RIO, Eric RIVAL, Alexandre TRUISSARD.

**Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :**

Nathalie BERTON donne pouvoir à Jean-Christophe GASSOT  
Olivier BOUSSOU donne pouvoir à Séverine HEFTI-BOYER  
Christel DUCLOS donne pouvoir à Jean-Luc CADIOU  
Alain ESNAULT donne pouvoir à Stéphanie LEFIEF  
Sylvie GINER donne pouvoir à Béatrice TILLIER  
Aline JASNIN donne pouvoir à Marlène LABRUNIE  
Pierre LATOURRETTE donne pouvoir à Laurent RICHARD  
Didier LAUMOND donne pouvoir à Frédéric GRILLET

**Conseillers communautaires absents excusés :**

Bénédicte BEYENS, Stéphane de COLBERT, Emmanuel DUFAY, Patrick NATHIE, Alain PATRICE.

**Secrétaire de séance :** Jean-Luc CADIOU

\*\*\*\*\*

La décision d'affectation porte sur le résultat de la section d'exploitation apparaissant au compte administratif, l'affectation devant permettre de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement en comblant le solde de cette section, le surplus éventuel pouvant être reporté en section d'exploitation.

Il est par conséquent proposé que le résultat d'exploitation soit affecté de la façon suivante :

<b>Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021</b>	
Solde d'exécution de la section de fonctionnement :	
§ Résultat de l'exercice	405 107,01 €
§ Résultat des exercices antérieurs	322 876,46 €
<b>Résultats de clôture</b>	<b>727 983,47 €</b>
Solde d'exécution de la section d'investissement :	
§ Solde d'exécution cumulée d'investissement	203 188,38 €
§ Solde des restes à réaliser	- 401 458,29 €
<b>Besoin de financement</b>	<b>198 269,91 €</b>
<b>Affectation en 1068</b>	<b>198 269,91 €</b>
<b>Report en fonctionnement 002</b>	<b>529 713,56 €</b>

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction comptable M49 ;

VU l'avis favorable de la commission « Moyens Généraux » en date du 23 mars 2022 ;

**Après en avoir délibéré le Conseil communautaire décide à l'unanimité :**

- **DE PROCEDER** à la reprise définitive des résultats de l'exercice 2021 ;
- **D'AFFECTER** le résultat 2021 de la section d'exploitation de la façon suivante :
  - **529 713,56 €** en résultat d'exploitation reporté (excédent),
  - **198 269,91 €** en excédent d'exploitation capitalisé ;
- **D'INSCRIRE** au budget eau potable 2022 :
  - la somme de **203 188,38 €** au compte R 001 - recettes d'investissement,
  - la somme de **529 713,56 €** au compte R 002 - recettes d'exploitation,
  - la somme de **198 269,91 €** au compte 1068 - recettes d'investissement.

Pour extrait conforme,

